

Création d'un accueil parascolaire dans le quartier de Florissant

La Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal un crédit de construction pour la transformation et l'aménagement du pavillon de Florissant en accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) de 36 places ainsi qu'en réfectoire scolaire de 22 places, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2021-2022. Afin d'assurer le dispositif d'accueil collectif dans ce quartier jusqu'à cette ouverture, un réfectoire provisoire a été ouvert sur le site scolaire de Florissant pour les repas de midi, répondant ainsi à un postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois.

Le pavillon de Florissant a été construit en 1968. Il a accueilli des salles de classe jusqu'en juin 2017, date à laquelle il a cessé d'accueillir des élèves, sa taille ne correspondant plus aux standards actuels des sites scolaires. Suite à sa fermeture, le maintien du pavillon a fait l'objet d'une pétition des habitants et habitantes du quartier ainsi que du dépôt d'un postulat au Conseil communal demandant de mettre en place un accueil parascolaire dans le quartier de Florissant.

La Municipalité propose ainsi deux approches parallèles de ce site, avec la rénovation complète dudit pavillon en APEMS et l'ouverture provisoire d'un réfectoire durant la période des travaux.

La réaffectation proposée pour le pavillon comprend la création de 36 places APEMS. Il accueillera les élèves de 3P à 6P du site scolaire de Florissant, le matin avant l'école, durant la pause de midi et l'après-midi après les cours. Pour les plus grands, il proposera également un réfectoire pour répondre aux familles qui souhaitent simplement qu'un repas soit servi à leur enfant, sans autre encadrement que celui du service. Les travaux sont prévus entre mars 2020 et juillet 2021 pour une ouverture à la rentrée 2021-2022. Le crédit de construction s'élève à CHF 2'200'000.-.

En parallèle, la Municipalité a mené une réflexion pour la mise sur pied d'une solution provisoire de type réfectoire sur le site de Florissant, pour les repas de midi. Après avoir évalué et confirmé le besoin par le biais d'un courrier aux parents, le projet a pu démarrer avec l'ouverture le 26 août dernier de 24 places les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant les périodes scolaires. Durant cette période provisoire, il accueillera également des écoliers de 3P et 4P (classes d'âge normalement orientées vers les APEMS), ceux-ci étant déjà enclassés sur site. A ce jour, 34 enfants y sont inscrits pour une moyenne de 21 enfants par jour.

Le développement de l'accueil de jour est inscrit dans le Programme de législature 2016-2021. Il s'agit d'un objectif majeur de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, qui répond également à des enjeux de socialisation, de sécurité et de développement des enfants dans un cadre sécurisant pendant que leurs parents travaillent. A cet égard, le projet présenté au Conseil communal complète le dispositif existant de manière harmonieuse en répondant aux besoins des familles dans un quartier où l'offre manque concrètement.

Finalement, la rénovation de ce bâtiment permet de donner une continuité à ce lieu à haute valeur symbolique, où de nombreux enfants ont passé des moments forts au du début de leur vie scolaire.

Renseignements :

Karine Clerc

Conseillère municipale Direction Sécurité sociale
077 429 05 06

Didier Divorve

Conseiller municipal, Direction Bâtiments-Domains-Logement-Cultes
078 708 70 87